

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 20 (1884)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

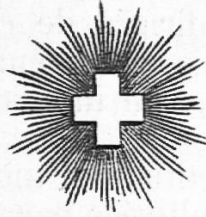
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} MAI 1884.

XX^e Année.

N^o 9.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Didactique : le calcul mental à l'école primaire. — Enseignement de l'histoire : dates maîtresses de l'histoire nationale (2^{me} article). — De l'enseignement des branches réales. — Les gouvernantes en Angleterre. — Correspondance : l'Extemporale. — Chronique neuchâteloise. — Nécrologie : Arnold Guyot, Auguste Soguel. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

DIDACTIQUE

LE CALCUL MENTAL A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'étude du calcul mental ne trouve pas, dans nos écoles, le degré d'attention que réclame son importance, c'est-à-dire que dans plusieurs de ces établissements d'instruction populaire, ce calcul n'est pas l'objet d'exercices réguliers et continus.

Cela vient de ce que les instituteurs, ayant entre les mains un manuel où ces problèmes sont rares ou en petit nombre, ne trouvent pas le temps de s'en occuper sérieusement.

Une autre raison de cette regrettable lacune est que les maîtres hérissent la solution des problèmes de longues formules et analyses qui fatiguent l'esprit des écoliers, tandis qu'il serait rationnel et aisé d'en donner de plus brèves solutions.

Quoi de plus propre cependant à tenir en éveil l'intelligence que des exercices bien dirigés de calcul de tête ? En est-il même aucun qui puisse fixer au même degré la réflexion des jeunes esprits, considérés, soit individuellement, soit dans leur ensemble ?

Mémoire, jugement, rectitude et indépendance de la pensée, toutes ces facultés sont cultivées par le calcul mental ; la mémoire, d'abord, par la nécessité d'avoir présents à l'esprit tous les éléments du problème, tant que dure le travail qui précède la solution ; le jugement et la rectitude de l'esprit, en l'accoutumant à une analyse rapide et claire, en même temps qu'à l'expression exacte des nombres. C'est encore par la concentration des facultés sur un objet déterminé, et l'habitude de se rendre compte, d'où naît la confiance de l'élève en ses propres forces.

Et pour la vie pratique et journalière, de quelle utilité n'est pas le calcul oral qui permet de résoudre instantanément les problèmes qui se présentent dans les transactions de tous genres.

N'y a-t-il pas moyen, d'ailleurs, de réunir le calcul écrit et le calcul oral en se servant du premier pour vérifier le second ?

Nous traduisons les lignes qu'on vient de lire du *Journal d'Education* anglo-américain, de Boston, de mars dernier, dans la pensée que les amis du calcul mental que compte le corps enseignant y trouveront l'énoncé des principes qui les dirigent dans leur pratique scolaire, et que ceux qui ne donneraient pas à ces exercices le temps et les soins qu'ils exigent pour être réellement profitables, y trouveront le stimulant nécessaire. Aux derniers examens en obtention du brevet pour l'enseignement primaire, qui ont eu lieu à Neuchâtel en avril, nous avons constaté le progrès qui s'est opéré à cet égard dans certaines écoles par l'heureuse alliance du calcul écrit avec le calcul mental et par le procédé qui consiste à faire suivre l'opération orale d'une reproduction simultanée qui s'en fait, la plume à la main, par tous les élèves. Nous recevrons avec reconnaissance les communications qui pourraient nous être faites sur cette méthode féconde et attrayante à la fois.

Alexandre DAGUET.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

DATES MAITRESSES DE L'HISTOIRE NATIONALE

(Second article.)

Je commence par corriger une faute de date commise dans mon précédent article¹ où il faut lire, en un endroit : l'an 1114 au lieu de 1118 ; c'est à propos du premier procès des pâtres de Schwyz avec les moines d'Einsiedeln². Au même endroit, il faut lire aussi : l'empereur Henri V, et non Henri VI.

Puisque je me vois contraint de revenir sur mon premier article, je ferai observer que, dans ceux qu'a publiés dans l'*Ecole*, de Lausanne, M. Colomb, il est parlé de l'année 1263 comme d'une date maîtresse. Il s'agit de l'avènement de Pierre de Savoie, comte de Romont, au trône (on peut presque l'appeler ainsi) ou au siège comtal de Savoie. Mais de cette date, très importante sans doute pour la terre romande, je ferais abstraction dans une histoire générale élémentaire du peuple suisse, comme date maîtresse. J'ai même passé sous silence un fait bien plus important : l'avènement du comte Rodolphe de Habsbourg au trône d'Allemagne (1273), comme implicitement compris dans la date du 1^{er} août 1291, où les Waldstæten profitent du décès de ce prince pour jurer l'alliance perpétuelle qui tend à les affranchir de la sujétion des Habsbourg.

Dans mon article d'aujourd'hui, j'ai à rechercher les *dates maîtresses* de la seconde période de notre histoire, qui va de 1291 à 1415, c'est-à-dire de l'alliance perpétuelle et de son développement jusqu'aux temps des conquêtes et de la puissance militaire des Suisses.

M. Colomb ne cite, pour toute cette époque qui embrasse plus d'un siècle, que deux dates cardinales ou *maîtresses*, savoir : 1315 et 1351 ; la première est celle de la bataille de Morgarten, la seconde, celle de l'entrée de Zurich, dans la Confédération. Ce sont là, évidemment, deux dates capitales. Mais je me demande si l'accession de Berne à la Ligue suisse, en 1353, n'est pas aussi importante que l'incorporation de Zurich. Deux autres dates encore s'imposent : celles des batailles de Sempach et de Næfels.

Ce sont ces deux batailles qui ont mis le sceau à l'indépendance nationale, en coupant court aux entreprises des ducs d'Autriche. C'est aussi de cette époque que le nom de *Suisse* (Schwyz) employé par quelques chroniqueurs, pour désigner les trois Waldstæten, devient, après la bataille de Morgarten, d'un usage plus général et commence à désigner tous les Etats confédérés.

On objectera peut-être que je ne parle pas de la bataille de Laupen. Mais ce fait se rattache à l'entrée de Berne dans la Ligue suisse qu'il précède de 14 ans, il est vrai, mais dont il peut être considéré comme l'événement préliminaire.

En y regardant de plus près, je crois qu'on devrait considérer comme

1. *Educateur*, n° 5, page 66.

2. Page 67.

dates maitresses toutes celles qui concernent l'entrée de chaque nouveau canton dans la Confédération. Nous aurions donc, pour la seconde période, 7 *dates maitresses* :

| | |
|----------------------------------|----------------------------|
| 1315, Morgarten ; | 1353, accession de Berne ; |
| 1332, entrée de Lucerne ; | 1386, Sempach ; |
| 1351, accession de Zurich ; | 1388, Næfels. |
| 1382, entrée de Glaris et Zoug ; | |

Je ferai observer que cette dernière date est aussi celle de la fameuse bataille de Viège, où les Valaisans battirent les troupes savoisiennes commandées par le comte de Gruyère, et leur tuèrent 4.000 hommes (le 23 décembre). Ce fut là pour les Valaisans, cette seconde espèce de Suisses, dit Machiavel (les Grisons étaient la troisième, selon le célèbre publiciste), le baptême de sang des libertés nationales.

J'ai un scrupule au sujet des combats héroïques d'Appenzell, au commencement du 15^e siècle. Mais ces combats qui les affranchissent de la domination des abbés de St-Gall, n'aboutirent qu'un siècle plus tard, en 1513, à leur agrégation définitive comme Etat ou canton à la Ligue helvétique. Si on voulait choisir une date, il faudrait prendre celle de 1411, où ces montagnards sont admis dans la Ligue à titre d'*alliés* et de *combourgeois*. Le traité qui les relie aux Suisses est le couronnement et comme la consécration de leurs succès contre les armes combinées du prince-abbé de St-Gall, des villes impériales des bords du lac, et du duc d'Autriche que l'abbé avait réussi, non sans peine, à intéresser à sa cause, comme le protecteur naturel de la noblesse.

(A suivre.)

Alexandre DAGUET.

DE L'ENSEIGNEMENT DES BRANCHES RÉALES

M. Péquegnat, inspecteur d'école à Delémont, vient de publier le rapport substantiel qu'il a présenté à la réunion des instituteurs du district de Delémont. Ce travail traite essentiellement de l'enseignement des branches réales.

Les premières pages du rapport sont consacrées à un coup d'œil général sur l'état de l'école populaire dans notre canton. Le rapport officiel sur les examens de recrues de 1882, place en effet le district de Delémont au dernier rang parmi les 30 districts du canton de Berne qui, lui-même, tient l'un des derniers degrés dans la série des cantons suisses. L'école primaire est malade, dans certaines contrées du canton de Berne, bien que nous ayons neuf années d'école. M. Péquegnat recherche les causes de cet état de choses déplorable. Il cite les vacances trop longues, l'abus de l'eau-de-vie et le grand nombre des absences scolaires qui s'élèvent en moyenne à vingt-neuf par élève. Mais toutes ces causes perturbatrices se retrouvent dans d'autres cantons qui ont, dans le tableau des examens de recrues, une moyenne supérieure à celle du canton de Berne. Il faut donc

que le mal soit ailleurs. M. Péquegnat croit le trouver dans la multiplicité et dans la défectuosité des livres d'école employés.

L'invasion des manuels dans l'école primaire bernoise est le fait du synode scolaire qui, en 1864, décida d'exclure du livre de lecture toutes les matières servant à l'enseignement des branches réales. Il en est résulté une foule de guides, les uns trop étendus, les autres trop arides, et qui, par leur multiplicité même, n'ont jamais pu être introduits dans les écoles pauvres. C'est ainsi que le plan d'études de 1871 n'a pu être appliqué dans son ensemble ; ce programme, d'ailleurs, était trop étendu et voulait transformer les plus modestes écoles primaires en autant d'écoles supérieures.

Heureusement que l'erreur a été reconnue. En 1876 et 1877, le synode cantonal procéda à la simplification des programmes, et, en 1879, la révision du livre de lecture fut décidée. Ce manuel doit servir à l'enseignement de la langue maternelle et des branches réales. Par cette décision, le synode cantonal s'est placé à un point de vue pratique et réellement pédagogique.

Le livre de lecture du degré élémentaire est introduit depuis quelques années déjà ; il a deux volumes.

Le premier volume commence par les éléments de la lecture d'après la méthode de lecture-écriture. Ce petit livre, imité de la méthode Schuler, ne convient guère à nos écoles. Nous voudrions, pour ce qui nous concerne, y voir substituer les procédés d'analyse et de synthèse introduits dans la pédagogie française par Jacotot. Cette méthode a été désignée, par un ami de l'enfance, sous le nom de *méthode analytico-synthétique* (Lausanne, Imer et Payot). En Belgique, M. Braun, directeur de l'école normale de Nivelles, l'a fait connaître sous le nom de méthode de l'émission des sons. Aux instituteurs qui voudraient s'en rendre compte, on peut recommander la *Scriptologie* de M. J. Gheur, directeur de la maison des orphelins, à Liège.

Le deuxième volume du livre de lecture pour le premier degré renferme les matières de l'enseignement intuitif, de l'orthographe et de la rédaction.

Le livre de lecture du degré moyen, que nous avons publié en collaboration avec M. Allemand, peut servir à l'enseignement des branches réales ; il répond à peu près aux exigences du plan d'études. M. Péquegnat estime cependant que la partie de ce manuel consacrée à la géographie est incomplète. C'est ainsi que les districts de Laufon et des Franches-Montagnes, de Bienne, de Neuveville, y sont presque complètement ignorés. En outre, quelques tableaux sont au-dessus de la portée de l'enfant.

Le livre de lecture destiné au cours supérieur de l'école secondaire a été mis au concours par la Direction de l'éducation. M. Péquegnat demande que ce manuel ne se fasse pas attendre encore quatre ans, et qu'il tienne largement compte de l'enseignement des branches réales.

Voyons maintenant comment on enseigne l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, et comment ces branches devraient être enseignées, d'après M. Péquegnat, qui s'occupe spécialement du degré intermédiaire de l'école primaire.

Le plan d'enseignement du canton de Berne indique treize sujets rappelant les principales époques de notre histoire nationale. C'est peu, mais

il suffit de quelques développements du maître pour relier ces grands faits de manière à obtenir un cours suivi. Est-ce bien ainsi que l'on procède ? Non ; le livre adopté est là qui s'y oppose. Ce manuel d'histoire est en outre un instrument de torture pour l'élève, une source de déception pour le maître et une cause d'insuccès pour la classe entière. Le temps à consacrer à cette branche étant très limité, il est impossible de parcourir le manuel dans toutes ses parties. Le maître est naturellement tenté de commencer par le commencement, et l'on va aussi loin que possible¹. Mais il est rare que l'on puisse dépasser l'époque des guerres de Bourgogne. Dans quelques écoles, c'est à peine si l'on peut arriver aux origines de la Confédération. Aussi la plupart des élèves quittent-ils nos écoles sans jamais avoir entendu un mot de l'histoire de notre patrie dans les temps modernes. On conviendra sans peine que cette dernière période a pour nous plus d'importance que celles qui l'ont précédée.

Le cours d'histoire peut très bien se baser sur le livre de lecture ; mais ce n'est pas dans ce manuel que l'élève devra apprendre sa leçon. Il faut que le maître prépare son sujet d'une manière suffisante. L'instituteur notera dans les cours d'histoire un peu développés tous les détails qui seront de nature à intéresser l'élève, à piquer la curiosité de l'enfant. Les détails intéressent beaucoup plus l'enfant que la tâche apprise à la maison et récitée plus ou moins bien à l'école. En un mot, rien ne peut remplacer l'exposition animée du maître².

(La suite au prochain numéro).

H. GOBAT.

LES GOUVERNANTES EN ANGLETERRE³

L'Angleterre passe pour le pays de cocagne, l'Eldorado des institutrices et gouvernantes. Aussi, chaque année, il part d'Allemagne des cargaisons de gouvernantes, bonnes et institutrices. Or, malgré toutes les belles apparences, M. Einsidel estime que tout n'est pas rose dans l'existence de ces jeunes filles ; il en donne pour exemple, entre autres, la condition de passer les vacances hors de la maison ou du pensionnat où les gouvernantes ou institutrices ont exercé leur fonctions pendant le reste de l'année. Il parle d'annonces conçues dans les termes suivants, et dont les feuilles anglaises, le *Times*, par exemple, fourmillent à l'approche des vacances : « Une telle » offre ses services pour le temps des vacances, et travaillera *gratis* pendant ce temps. »

M. Einsidel rappelle les récits pathétiques de Dickens et, fait un triste tableau de la vie des pensionnats dont les directeurs ou entrepreneurs et directrices (en véritables marchands de soupe), sont bien souvent des

1. Qu'est-ce qui empêche le maître de commencer par l'origine des Suisses et de faire un récit abrégé de ce qui précède ? (Note du rédacteur en chef.)

2. On suppose : 1° que le maître a le talent de narrer ou de raconter ; 2° qu'il est maître de son sujet. En est-il toujours ainsi ?

3. *Das Gouvernanten Wesen in England*, durch Einsidel. Heilbron, Verlag von Henninger.

gens qui ont mal fait leurs affaires. Certaines directrices, d'ailleurs, changent tous les six mois. Dans les familles, la situation est meilleure. Mais il en est beaucoup aussi qui congédient la maîtresse au temps des vacances et des voyages, sans s'inquiéter de ce qu'elle fera pendant ce temps. Le *Home* est un refuge tout trouvé. Mais le séjour en est *coûteux* et n'est pas sans inconvénient. Dans l'intérieur des familles, la position des gouvernantes est aussi souvent celle d'une subalterne admise au *lunch*, mais non au *dîner de famille*, et croquant le marmot dans sa chambre au nez de domestiques mieux payés qu'elle, la cuisinière surtout.

Sans contester la valeur des faits cités par M. Einsidel, nous persistons à croire que la situation des institutrices, gouvernantes et bonnes, est meilleure en Angleterre que partout ailleurs, au point de vue moral comme sous le rapport pécuniaire et quant à la probité des engagements¹. Certainement, une jeune fille qui peut trouver à gagner sa vie honorablement dans son pays fait bien d'y rester. Mais comme on n'a pas encore trouvé pour les jeunes filles des occupations *remunératrices* qui les retiendraient dans leur pays, force leur est bien de chercher au dehors ce qu'elles ne trouvent pas chez elles. C'est, en ce qui concerne ces émigrations surtout que l'on peut dire : La critique est aisée et le remède difficile. On ne peut exiger de jeunes filles appartenant aux familles qui ont une certaine position sociale, qu'elles se fassent servantes. Il est ensuite d'autres carrières, par exemple celles de couturières, de modistes et de demoiselles de comptoir, auxquelles l'opinion publique (une opinion erronée, certainement, et déplorable, mais elle existe, et il faudrait commencer par la réformer), prête volontiers une légèreté qui n'existe le plus souvent que dans l'imagination des freluquets. Combien de personnes aussi qui affectent le mépris des travaux manuels parce qu'elles ne sont pas obligées d'y recourir grâce à la possession d'une fortune qu'elles n'ont pas amassée elles-mêmes et qui leur est venue en dormant. Si l'on parvenait à détruire ces préjugés, on aurait beaucoup fait pour retenir les jeunes personnes dans leur pays, et on pourrait alors leur répéter avec plus d'autorité le mot par lequel M. Einsidel termine son intéressante brochure :

*Bleibe im Lande, und nähre dich redlich*².

Alexandre DAGUET.

CORRESPONDANCE

L'EXTEMPORALE

Je suis heureux de voir par la lettre de M^{lle} Armagnac que ces exercices d'improvisation se retrouvent partout où de saines notions de pédagogie luttent victorieusement contre la routine. Ces exercices exi-

1. Une demoiselle qui a passé six ans en Angleterre, et à laquelle j'ai communiqué ces réflexions, m'a dit avoir amassé pendant ce laps de temps la jolie somme de 8,000 fr., que certainement elle n'aurait pas pu réunir en restant au pays comme institutrice, même pendant la moitié plus de temps.

2. *Reste au pays et pourvois honorablement à ta subsistance.*

gent, en effet, de la part du maître, une certaine préparation qui entretient et guide son activité et qui donne en même temps de l'entrain et de la vie aux leçons.

Qu'on me permette cependant d'ajouter deux mots. Je ne suis point l'ennemi d'un cours de thèmes gradués, surtout si les versions alternent avec les thèmes, car pour les éléments d'une langue, c'est un auxiliaire indispensable. Le maître qui ne le possède pas est forcé de dicter des phrases, ce qui constitue une grande perte de temps et un petit profit. Pour les langues anciennes, par exemple, on ne saurait se passer d'un cours de thèmes les premières années; les improvisations n'en prendront que peu à peu la place.

Quant aux procédés qui me sont attribués, je dois répondre que, dans la règle, je ne recherche point « une traduction aussi fidèle que possible, et que je ne me borne point à un passage. » Ainsi énoncée, la méthode est trop absolue; je renvoie du reste les lecteurs au numéro du 15 mars.

La traduction n'est fidèle qu'au commencement; peu à peu, je ne donne plus qu'une version très libre. En outre, ces exercices, d'abord assez courts, deviennent insensiblement plus longs, prennent une page ou une page et demie, et roulent alors, non sur un passage, mais souvent sur tout un chapitre. C'est donc un résumé dans bien des cas.

M^{lle} Armagnac semble préférer la méthode orale à la méthode écrite. La première m'a donné de bons résultats dans une classe inférieure. A l'étranger, je me servais des deux; avec l'une, nous obtenions une leçon de conversation, avec l'autre, une leçon de style et de grammaire.

La méthode orale dépend de deux conditions: il faut de préférence une langue vivante, il faut surtout une petite classe, douze à quinze élèves au plus, pour que le tour de chaque enfant revienne fréquemment. Rien ne lasse l'élève et ne fatigue plus vite son attention que ces leçons où sa part n'est pas assez active. Avec l'improvisation écrite, tel n'est pas le cas: chacun travaille pour son compte et l'émulation est générale. Quand l'*extemporale* est terminé, le maître peut laisser les élèves corriger eux-mêmes sous sa direction; il leur fait alors souligner les fautes, prend les cahiers, rectifie et proclame le résultat. Ce système est plus pratique pour des classes qui n'ont pas moins de quarante élèves.

Ch. MONTCHAL.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les instituteurs du district du Locle ont eu leur troisième conférence annuelle d'une journée, samedi 29 mars. Dix-sept membres de la Société pédagogique assistaient à la séance à laquelle avaient bien voulu prendre part M. Porchat, directeur d'école, démissionnaire, et M. le pasteur Eklin.

Après la lecture du procès-verbal, M. Mathey (Brévine), récita la *Veillée*, de François Coppée. Ce morceau, d'un puissant effet dramatique, exige

des qualités de diction que M. Mathey possède à un haut degré : voix souple et agréable, sentiment des nuances. Tout cela ne s'acquiert que par un travail long et persévérant.

M. Boss (Locle) a également su charmer ses auditeurs en lisant le *Lion*, de Grenet-Dancourt, et en déclamant les *Enfants de l'Ivrogne*, du même auteur. — L'art si difficile de la lecture est en honneur au sein du corps enseignant. Plusieurs récitations figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. Grandjean (Locle) traite un sujet des plus utiles : les archaïsmes, les licences poétiques et même les fautes de syntaxe que l'on rencontre chez nos meilleurs écrivains. Comme exemple, il prend les fables de La Fontaine, parmi lesquelles on choisit si souvent les morceaux que les élèves doivent apprendre par cœur. Il montre qu'il faut mettre en garde les enfants contre certains mots, certaines tournures qui, à l'époque où écrivait le fabuliste, étaient fréquemment employées, mais qui, aujourd'hui, sont tombées en désuétude, et dont on ne peut plus faire usage.

Revue géographique de 1883, tel est le titre du travail que M. Vermot (Cerneux-Péquignot) présente ensuite à ses collègues. Résumé clair et consciencieux des découvertes, conquêtes, tentatives de colonisation, etc., qui se sont accomplies l'année dernière.

Enfin M. Knapp (Locle) clôt la série des productions individuelles en lisant deux nouveaux chapitres de sa traduction de l'histoire de la Suisse italienne (des premières conquêtes des Suisses au delà des Alpes, à la république helvétique). Par un croquis exécuté au tableau noir, il explique la bizarre organisation des bailliages italiens sous la domination des douze cantons.

Dans chaque séance, il est d'usage de traiter une question de pédagogie pratique. La proposition de M. Thiébaud (Locle) qui, faute de temps, n'avait pu être examinée dans la précédente conférence, fait l'objet d'une discussion des plus animées. L'honorable instituteur propose une transformation complète des écoles du Locle. Si l'assemblée partage sa manière de voir, le corps enseignant de cette localité soumettra la question à l'appréciation de la commission d'éducation dont il relève. Au lieu de cinq ou six classes superposées et formant trois degrés, il n'en voudrait que trois comprenant naturellement plusieurs parallèles. Chaque classe, comme c'est le cas dans les villages, serait subdivisée en deux ordres. Avec une telle organisation, M. Thiébaud croit que les progrès des élèves seront plus marqués, et que le maître pourra exercer sur eux une meilleure et plus durable influence qu'aujourd'hui, puisqu'il les conservera au moins deux ans sous sa direction.

Ce plan soulève de nombreuses objections. On prétend qu'il présente plus d'inconvénients que d'avantages : qu'il est impossible de faire travailler deux ordres en même temps sans négliger plus ou moins l'un ou l'autre ; que ce système exige l'emploi de moniteurs, ce qu'autant que possible, il faut éviter ; que si, dans les villages, plusieurs ordres se trouvent réunis, c'est parce qu'on n'a pu faire autrement ; qu'il est faux de prétendre que les écoles des grands centres soient inférieures à celles des petites localités, etc., etc.

M. Hulliger (Locle) propose alors qu'au lieu de réunir deux ordres en

une seule classe, le même maître parcourt deux programmes différents en deux années successives.

Il paraît résulter de la discussion que la majorité de l'assemblée est hostile à un changement fondamental de l'organisation actuelle de nos classes. La nécessité d'un tel bouleversement ne lui paraît pas démontrée. Consulté sur cette question il y a déjà plusieurs années, le corps enseignant du Locle, presque à l'unanimité de ses membres, a repoussé la transformation qu'on lui proposait. Aucune votation n'intervenant, la question reste pendante, M. Thiébaud se réservant de la reprendre plus tard en temps opportun.

C. KNAPP.

NÉCROLOGIE

Arnold Guyot (1808-1884). — Auguste Soguel.

Les feuilles publiques des Etats-Unis, comme celles de la France et de la Suisse ont consacré des notices de plus ou moins longue haleine au savant illustre auquel Neuchâtel s'honore d'avoir donné le jour.

M. Louis Favre, l'auteur des *Nouvelles jurassiennes* et de tant d'écrits marqués au coin du savoir et du talent littéraire, a rendu à Arnold Guyot un bel hommage dans la *Suisse libérale* du 20 février dernier. Nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux de nos lecteurs qu'intéresse la vie si remplie et si honorable du célèbre géographe. Car c'est comme géographe surtout que M. Guyot s'est fait connaître dans les Etats-Unis, après avoir jeté dans notre pays les fondements de sa renommée scientifique. Il avait commencé en naturaliste sous les auspices d'Agassiz et contribué à l'exploration des glaciers de l'Oberland bernois et du Valais. Professeur de géographie physique à l'Académie de Neuchâtel, de 1841 à 1848, il publia, en 1842, avec M. de Pourtalès de Gorgier, la carte du fond du lac de Morat et de celui de Neuchâtel, dont il détermina la hauteur et la topographie exactes.

Eloigné de Neuchâtel par la suppression de l'Académie, il se fixa auprès de son ami Agassiz, aux Etats-Unis, où il fut bientôt apprécié à sa valeur et appelé à occuper des chaires dans les principales universités, jusqu'à sa mort. Pendant son séjour en Amérique, notre éminent compatriote a complètement renouvelé l'enseignement dans ces contrées, par la publication de ses cartes et de ses manuels.

« L'homme, dit M. Favre dans sa notice, était à la hauteur du savant et laisse un nom dont la Suisse a le droit d'être fière. »

Le corps enseignant de Neuchâtel vient de perdre en M. Soguel, instituteur primaire, un homme du plus grand mérite, et un modèle de travail intelligent et consciencieux, un éducateur enfin.

Né à Cortaillod, M. Auguste Soguel avait rempli les fonctions d'instituteur dans la maison des Orphelins de Neuchâtel-ville et à Corcelles, lorsqu'il fut

appelé à diriger la troisième classe primaire du chef-lieu, où il se distinguait par sa modestie, son zèle et ses talents. L'*Educateur* a reçu de cet homme d'école quelques articles marqués au coin de la gravité et de la sagesse qui caractérisaient cet instituteur profondément moral et religieux. La mort de M. Soguel fait un grand vide au sein du corps enseignant primaire.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — La pose de la première pierre du bâtiment académique aura lieu, avec une certaine solennité, samedi 10 mai, à deux heures de l'après-midi. Elle sera célébrée par un cortège, auquel prendront part les délégués des principales autorités du canton et de la ville, sans parler des professeurs et des élèves de l'académie et du gymnase. Le directeur de l'instruction publique et le recteur de l'académie prononceront chacun un discours. La journée sera terminée par un *commers* d'étudiants pour lequel le gouvernement votera une certaine allocation. La fête sera embellie par la participation de la fanfare de la ville.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR

DICTÉE. — Les enfants dociles sont aimables. — Vous êtes de vilains paresseux. — Les animaux ne sont pas insensibles. — Oubliez-vous ces bienfaits ? — Quelles occupations ces hommes préfèrent-ils. — Les coucous ne couvent-ils pas leurs œufs ? — Epargnez nos belles fleurs, vilaines chenilles. — Comme les pluies chaudes fondent les neiges ! — Ne négligez pas vos travaux. — Ne nous abandonnez pas. — Nos maisons sont gardées par des dogues vigoureux. — Les fidèles serviteurs sont estimés de leurs maîtres.

D'après G. GIRARD.

EXERCICES. — 1. Ecrire la dictée au singulier.

2. Conjuguer le verbe *oublier* à l'imparfait, *préférer* au présent et au futur.

3. Vocabulaire : *enfant* — *insensible* — *bienfait* — *travail* — *maison*.

EXAMENS ANNUELS DE 1884. (Ecoles primaires).

(Canton de Vaud).

Degré intermédiaire.

DICTÉES. — 1. Le maître avait été malade; aujourd'hui seulement il reprenait sa classe.

Devant la porte de l'école, en attendant l'heure du travail, les enfants jouaient. Tout à coup, l'un d'eux s'arrête et appelant ses camarades :

« Mes amis, dit-il, nous aimons tous beaucoup notre maître...

— Oui, oui! interrompent tous les écoliers.

— Eh bien, il faut le lui prouver. Il vient d'être malade, et il est encore souffrant; nous ne ferons point de bruit pendant la classe, nous ne causerons point, nous nous appliquerons bien. Comme cela, il n'aura ni à gronder, ni à punir, ni à répéter plusieurs fois la même chose.

— C'est cela! c'est cela! » crient tous les enfants.

2. Je vois les feuilles sèches tomber. L'été n'est plus. La neige, le vent, la pluie nous annoncent l'hiver. Je me sens tout saisi de froid; je cours me réfugier près du foyer. On est heureux d'avoir épargné quelques bûches de bois. Nous avons de bonnes provisions pour cet hiver et de chauds vêtements. Combien je dois être reconnaissant de mon sort! Oh! oui, je veux remercier Dieu! Je penserai combien il y a de pauvres gens qui n'ont pas, comme moi, tout ce qu'il leur faut; j'épargnerai sur ce que l'on me donnera pour soulager quelque malheureux enfant qui se plaindrait d'avoir faim et froid¹.

X. MARMIER.

Sujets de composition : La vigne. — La pomme de terre. — L'abeille. — L'hirondelle².

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉES. — 1. Bernardin de Saint-Pierre est un des écrivains qui ont le plus célébré dans leurs ouvrages les beautés de la création et les harmonies de la nature.

La dernière fois qu'il se fit porter dans son jardin, il remarqua un rosier du Bengale tout chargé de fleurs, mais dont une partie était jaunie par le vent. Il le regarda un instant, et le montrant à sa femme, il lui dit :

« Demain, les feuilles jaunes n'y seront plus. »

Sa femme, comprenant qu'il se comparait lui-même à ces feuilles flétries qui vont tomber, ne put retenir ses larmes. Alors Bernardin de Saint-Pierre ajouta doucement :

« Pourquoi te livrer à d'inutiles regrets? ce qui t'aime en moi vivra toujours. L'âme, semblable à la fleur, survit au corps, qui, comme les feuilles, se détache.

« Souviens-toi des diverses périodes de notre vie, et tu verras qu'il y a en nous quelque chose qui grandit pour ne plus mourir. N'ai-je pas été petit enfant entre les bras de ma nourrice? N'ai-je pas ensuite balbutié des

1. Une faute d'accent ne compte que pour une demi-faute; une faute qui se répète ne compte qu'une fois. L'échelle d'appréciation est la même pour les deux degrés.

2. On donnera deux sujets par degré, l'un aux élèves de numéros pairs, l'autre aux élèves de numéros impairs.

mots et répondu par mes caresses aux caresses de mes parents? Jeune, j'ai parcouru le monde : j'étais alors ambitieux, et j'étais malheureux. Ensuite ma raison s'est éclairée : je me suis rapproché de la nature et de Dieu, et voilà que mon âme est prête à se joindre à Lui.

« Tu le vois, la fin d'une période a toujours été le commencement d'une autre, comme la fin de l'hiver est l'annonce du printemps, comme la fin du jour est l'annonce d'une nouvelle aurore. Ainsi la mort est suivie d'une existence immortelle. »

2. Dans des temps dont l'homme n'a conservé aucun souvenir, tout ce pays faisait partie du vaste océan. Les flots de la mer s'élevaient à quinze cents toises au-dessus des champs que nous cultivons aujourd'hui. A cette époque les sommets des montagnes formaient des îles. Les rochers élevés portent encore des marques de la puissance des flots. Des plantes et des coquillages qui vivaient au fond des eaux, maintenant changés en pierre, sont ensevelis dans le limon durci, partie intégrante du roc. Le doigt de Dieu a écrit dans les diverses couches des montagnes, et la voix de la nature nous crie du fond des cavernes que cette terre, avant de devenir le séjour de l'homme, a subi plus d'un bouleversement.

Après que les eaux se furent retirées et que le fond desséché de cette partie de la mer se fut couvert de mousses, d'herbes, de buissons et de forêts, des siècles s'écoulèrent avant qu'une voix humaine retentît dans ces déserts.

ZSCHOKKE, traduit par MONNARD.

Sujets de composition : L'électricité et ses applications. — L'utilité des routes et chemins. — La guerre. — La catastrophe d'Elm.

OBSERVATIONS

1° Les examens de composition et d'orthographe seront faits dans toutes les écoles le 26 mars.

2° Les compositions seront appréciées d'après le système des examens de recrues. Cette double épreuve ne comportera qu'une seule note, résultant à la fois de la valeur du fond et de la correction orthographique de la composition. Il importe de tenir compte moins du nombre de fautes que de la gravité de celles-ci. Les fautes contre l'orthographe d'usage et les simples fautes d'inattention doivent être jugées moins rigoureusement que les fautes contre les règles d'accord grammatical.

3. Il sera accordé deux heures pour la composition, afin de laisser aux élèves le temps d'en faire séance tenante une copie soignée. Ce temps écoulé, l'examineur rappellera aux élèves qu'on tiendra compte des fautes d'orthographe dans l'appréciation ; il les invitera à relire leur composition spécialement au point de vue de la correction orthographique, et il leur donnera un quart d'heure en plus pour ce travail.

4° Les commissions d'école qui jugeront que cette épreuve n'est pas suffisante, pourront y ajouter une dictée. Une colonne est réservée dans le tableau pour l'inscription des notes résultant de cet examen facultatif.

5° Les compositions et les dictées devront être écrites sur des feuilles préparées à l'avance d'après le modèle ci-dessous :

EXAMENS ANNUELS DE 1884

Nom de l'élève.

Ecole primaire de

Age de l'élève.

COMPOSITION (DICTÉE)

Echelle pour la dictée.

| Fautes. | Notes. | Fautes. | Notes. |
|---------------|--------|-------------------------|--------|
| 0-2 | 5 | 10-15 | 2 |
| 3-5 | 4 | 16-20 et plus | 1 |
| 6-9 | 3 | | |

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Examen des aspirants (enseignement primaire) à Genève.

(Automne 1883.)

ARITHMÉTIQUE

1. On a placé un premier capital à 4 % et un deuxième à 5 %. Au bout de 7 ans 9 mois, on retire ces capitaux, qui, avec leurs intérêts simples, forment une somme de 23,800 francs. Sachant que le premier capital n'est que les $\frac{5}{6}$ du second, on demande de déterminer l'un et l'autre. (Rép.: Premier capital : 8,000 fr.; deuxième capital : 9,600 fr.)

2. Quels nombres faudrait-il ajouter à chacun des termes d'une fraction pour ne rien changer à sa valeur? Justifier la réponse.

GÉOMÉTRIE.

Un tapis carré de 2^m,414 de côté est coupé aux quatre angles suivant des lignes perpendiculaires aux diagonales et distantes du centre de 1^m,207. De combien la surface du tapis sera-t-elle ainsi diminuée? Quel nom géométrique pourra-t-on donner à la figure résultante? (Rép.: 1° 1 mètre carré; 2° octogone régulier.)

(Examen oral).

1. Définition des triangles semblables.
2. Construire avec le compas et la règle un triangle semblable à un autre dont les côtés sont 3^{dm}, 4^{dm}, 5^{dm}.
3. A quels caractères reconnaît-on deux triangles semblables?
4. Citez une de leurs propriétés.

Examen des aspirantes.

(Février 1884.)

ARITHMÉTIQUE.

1. Trois capitaux placés à 4 $\frac{3}{5}$ % par an ont rapporté en tout fr. 6686,10 d'intérêt simple au bout de 5 mois 12 jours. Le premier est les $\frac{17}{24}$ du deuxième, qui vaut les $\frac{8}{9}$ du troisième. Pendant combien de temps faudra-t-il placer le dernier capital seul pour obtenir la même somme, le taux restant le même? (Rép.: 1 an, 1 mois, 18 jours.)

2. Démontrer le caractère de divisibilité des nombres par 4 et par 25.

GÉOMÉTRIE.

Deux cercles concentriques ont, l'un 0^m,5, l'autre 1^m,5 de rayon. Deux diamètres se coupant entre eux sous un angle de 22°,30' déterminent dans la couronne née de cette construction 4 espaces quadrilatéraux mixtilignes. Calculer, à 1 cmq. près, la somme des surfaces des deux plus petits de ces espaces. (Rép.: 0^{mq},7857 en prenant $\pi = \frac{22}{7}$; 0^{mq},7854 en prenant $\pi = 3,1416$).

(Examen oral).

Par un point extérieur à une circonférence mener une tangente à cette circonférence.

II

CALCUL MENTAL (*Examen des recrues*).

4. — Le litre de lait coûte 12 cent. Combien coûtent 6 litres ?
3. — Le Kg. de fromage valant 50 cent., combien de Kg. pourra-t-on avoir avec 6 fr. ?
2. — Un jardin a 20 mètres de long et 12 mètres de large. Quelle est sa valeur, le mètre carré coûtant 50 cent. ?
1. — Jean achète une prairie de 25 ares à 4000 fr. l'hectare. Il en paie les $\frac{2}{5}$ comptant. Combien doit-il encore ?
4. — 9 semaines font combien de jours ?
3. — Si un ouvrier gagne 18 fr. par semaine de 6 jours, combien gagne-t-il en 21 jours ?
2. — Pour l'entretien d'une personne, il faut fr. 1,60 par jour. Que coûtera l'entretien de 5 personnes pendant 2 mois de 30 jours ?
1. — Un paysan vend à la foire une vache pour 480 fr. Il place les $\frac{2}{3}$ de cette somme à la caisse d'épargne. Quel intérêt recevra-t-il au bout de l'an, le taux étant à 4 % ?
4. — Pierre et Paul ont à se partager 90 fr. Combien recevra chacun ?
3. — On a vendu 3 sacs de blé à 24 fr. le sac. Combien recevra-t-on pour la moitié ?
2. — Trois individus ont à se partager 240 francs. Le 1^{er} en prend le $\frac{1}{3}$, le second le $\frac{1}{4}$. Que recevra le 3^{me} ?
1. — Quel capital faut-il placer au 5 % l'an, pour que la $\frac{1}{2}$ rapporte 150 fr. ?

III

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

a) *Ecoles primaires.*

1. Un bassin, profond de 1^m,5, a la forme d'un prisme droit dont la base est un octogone régulier de 1 mètre de côté (apothème = 1^m,207). Quelle est sa contenance en hectolitres ? (Rép.: Hl., 72,42).
2. Un prisme droit a pour base un hexagone régulier de 0^m,25 de côté (apothème = 0^m,2165). Calculer le volume de ce prisme, dont la surface totale est de 3^{mq},324750. (Rép.: 0^{mc},324750).
3. La plus grande pyramide d'Egypte a une hauteur de 152 mètres et une base carrée de 232^m,75 de côté. Quelle serait, à un mètre près, la longueur d'une muraille, haute de 2 mètres et large de 50 cm., qu'on pourrait construire avec les matériaux dont est composé ce gigantesque monument, qui est plein, sauf un petit nombre de chambres et de couloirs (dont on ne tiendra pas compte) ? (Rép.: 2744743 mètres : cette muraille ferait environ deux fois le tour de la Suisse).

b) *Ecoles secondaires.*

1. (*Voir le problème précédent*). Quelle est la surface latérale de ladite

pyramide, dont les faces de côté sont des triangles isocèles, et à quelle distance du sol se trouve le plan horizontal qui partage cette surface en deux parties équivalentes ? (Rép. : 1° 89112^{mq},60 ; 2° mètr. 44,52).

2. Une pyramide régulière, dont l'arête mesure 2^m,6, a pour base un hexagone de 1 mètre de côté. A quelle distance du sommet faut-il mener une section parallèle à la base pour que la petite pyramide obtenue soit au tronc restant comme 1 est à 26 ? (Rép. : 0^m,8).

N.B. — Ce sera un bon exercice de faire la vérification en cherchant le rapport entre le volume de la petite pyramide et celui du tronc restant, calculés séparément. A. Y.

COMPTABILITÉ

Exercice pour des élèves avancés.

M. André Beau et M. David Berna, commerçants de Genève, sont en comptes courants.

Voici les opérations qu'ils ont faites, en compte, en 1883 :

| | | | |
|------|-----------|---|-------------|
| 1883 | Janv. 30. | Beau vend, en cte/ val./ 30 janvier 1883, à Berna, un lingot d'or, dont la facture s'élève à | Fr. 6946.55 |
| | Févr. 25. | Beau achète, en cte/ val./ 25 août 1883, de Berna, des colliers d'or, dont la facture s'élève à | » 11439.60 |
| | Mars 15. | Beau vend, en cte/ val./ 15 mars 1883, à Berna, un lingot d'or, dont la facture s'élève à | » 2448.15 |
| | Avril 30. | Beau vend, en cte/ val./ 30 avril 1883, à Berna, un lingot d'or, dont la facture s'élève à | » 9909.70 |
| | Mai 20. | Beau vend, en cte/ val./ 20 mai 1883, à Berna, un lingot d'or, dont la facture s'élève à | » 7179.20 |
| | Août 20. | Beau vend, en cte/ val./ 20 août 1883, à Berna, un lingot d'or, dont la facture s'élève à | » 12237.50 |
| | Oct. 10. | Beau achète, en cte/ val./ 10 avril 1884, de Berna, des parures d'or, dont la facture s'élève à | » 23692.10 |
| | Déc. 30. | Beau reçoit, en cte/ val./ 30 déc. 1883, de Berna, en espèces | » 4000.00 |

D'après ces données, établir les ctes suivants, arrêtés au 31 déc. 1883 :

1° Etablir le cte/-ct/ simple (c.-à-d. sans chiffrer d'intérêts): a) de M. Berna chez M. Beau ; b) de M. Beau chez M. Berna.

2° Etablir le cte/-ct/ et d'int./, au taux réciproque de 6 ‰, année commerciale, par nombres entiers (c.-à-d. non réduits à cent près) : a') de M. Berna chez M. Beau, par la méthode directe ; b') de M. Beau chez M. Berna, par la méthode indirecte (les deux soldes à nouveau devant être égaux et donner la preuve des calculs). Louis SENÉ.